

## ANNEXE B

## RAPPORTS DES COMITÉS

## Premier comité—Collaboration en matière de défense et désarmement

Le comité chargé d'étudier la collaboration en matière de défense et le désarmement estime qu'il est urgent d'aborder l'examen de ce problème en vue de formuler une méthode de désarmement complet et soigneusement vérifié. Le comité s'est penché sur les nombreuses difficultés politiques et techniques qu'il faut résoudre avant qu'une réduction des armements soit possible. Tant qu'on n'aura pas suffisamment progressé dans cette voie, le monde libre n'a pas de choix: il lui faut mettre sur pied un dispositif de défense capable de faire face à toute agression possible des Soviets, quelle qu'en soit la nature et l'ampleur. De l'avis du comité, il importe de reconnaître que la menace communiste est dirigée contre chaque secteur du monde libre et que, si on veut y échapper, il est essentiel de maintenir notre unité.

Le comité a étudié les dispositions collectives prises en vue de la défense, auxquelles participent nos deux pays. Il estime que l'OTAN et le NORAD constituent les principaux organismes de défense des États-Unis et du Canada, ainsi que des autres nations du monde libre. Il est souverainement important que ces associations demeurent fortes et efficaces à une époque où des dangers toujours nouveaux nous menacent. Pour ce qui est de NORAD, le comité est d'avis que la mise en œuvre d'autres moyens de défense n'en diminue en rien la valeur: visons sans cesse à le perfectionner si nous voulons pouvoir répliquer à la puissance accrue des engins de guerre de l'ennemi.

Le comité croit que le maintien d'une base industrielle puissante au Canada est indispensable à la défense de l'Amérique du Nord. Le comité note le progrès réel, accompli depuis sa dernière réunion, en ce qui concerne le programme canado-américain de partage de la production de défense. On a arrêté les objectifs et les façons de procéder susceptibles d'offrir plus équitablement à l'industrie canadienne de défense l'occasion de participer à la création et à la production des outils de défense. En 1959, ces ententes ont valu au Canada des contrats américains d'une valeur de \$96,300,000; en 1960, le chiffre a atteint \$112,700,000. Par contre, les contrats canadiens de production conjointe, passés aux États-Unis, se sont chiffrés par \$108,200,000 en 1959, et par \$196,300,000 en 1960. On reconnaît donc le besoin continu d'alimenter la contribution du Canada à la production

de défense conjointe, en augmentant le volume des contrats américains placés au Canada. A cet égard, le comité souligne que les perspectives à longue échéance concernant le partage de la production de défense seraient considérablement accrues par une participation canadienne au programme militaire américain de recherche et d'application. On note un certain progrès dans cette voie; mais cet effort devrait être intensifié. Selon le comité, le gouvernement et l'industrie de nos deux pays doivent sans relâche s'efforcer de mieux faire comprendre au public combien nos rôles respectifs en matière de défense sont intimement liés, tant du point de vue économique que du point de vue militaire.

## Deuxième comité—Commerce et affaires économiques

*Commerce avec les pays communistes*

Le comité a étudié les répercussions possibles de nos relations commerciales avec les pays communistes. Celles-ci, a-t-on signalé, peuvent, en stimulant l'économie des pays communistes, accroître l'influence politique des Soviets; elles peuvent, par contre, entretenir un climat de paix entre le bloc soviétique et l'Occident. Comme l'a noté le comité, les échanges commerciaux que le Canada et les États-Unis font avec le bloc soviétique ne représentent qu'une faible proportion du volume global de leur commerce extérieur et sont régis par les accords conclus avec les pays de l'OTAN. La délégation canadienne a souligné les difficultés que peut susciter pour les filiales canadiennes de sociétés américaines l'application, à leur commerce, de la réglementation des États-Unis sur les avoirs étrangers.

*Commerce avec Cuba*

Quant aux relations commerciales avec Cuba, l'inquiétude manifestée aux États-Unis a fait voir, de l'avis de la délégation américaine, à quel point l'orientation communiste de la révolution cubaine a, aux yeux des Américains, menacé l'hémisphère occidental. On a délibéré sur la valeur relativement peu importante et la nature des échanges commerciaux actuels entre le Canada et Cuba, par rapport au volume global des échanges nord-américains avec Cuba, et sur la ligne de conduite manifeste du Canada visant à empêcher la contrebande de denrées américaines à Cuba.